

# COMPRENDRE LES INVESTISSEMENTS AGRICOLES RESPONSABLES (RAI)

**CFS-RAI** est un cadre volontaire et non contraignant des Nations Unies appliqué conformément au droit national et international en vigueur. Il guide les actions de toutes les parties prenantes engagées dans l'agriculture et les systèmes alimentaires en définissant des principes qui favorisent l'investissement, améliorer les moyens de subsistance et prévenir et atténuer les risques pour la sécurité alimentaire et la nutrition. CFS-RAI s'appuie sur le volontariat Directives sur la gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale (VGGT) et les Directives volontaires sur la réalisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale.



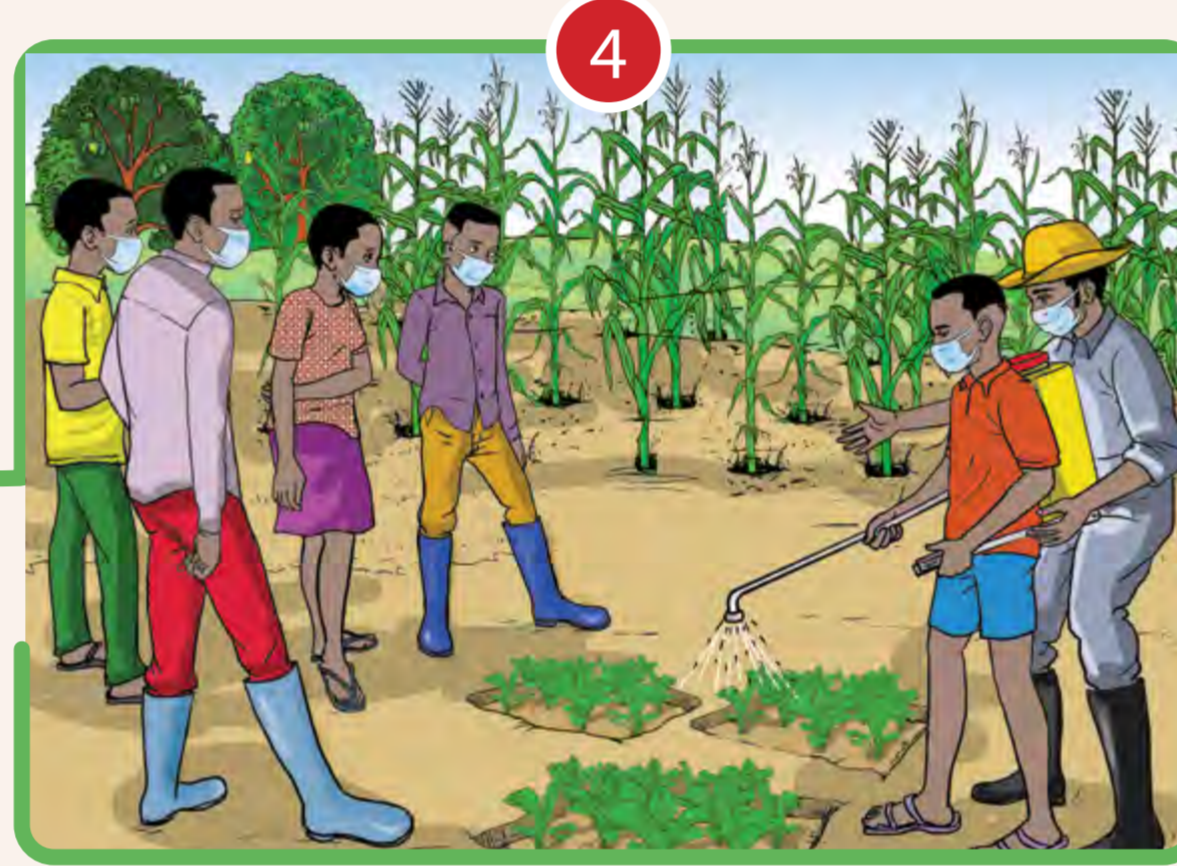
**1**  
CONTRIBUER À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET À LA NUTRITION



**2**  
CONTRIBUER À UNE ÉCONOMIE DURABLE ET INCLUSIVE DÉVELOPPEMENT ET L'ÉRADICATION DE LA PAUVRETÉ



**5**  
RESPECTER LE RÉGIME FONCIER, LA PÊCHE, FORÊTS ET ACCÈS À L'EAU



**4**  
ENGAGER ET RESPONSABILISER LES JEUNES



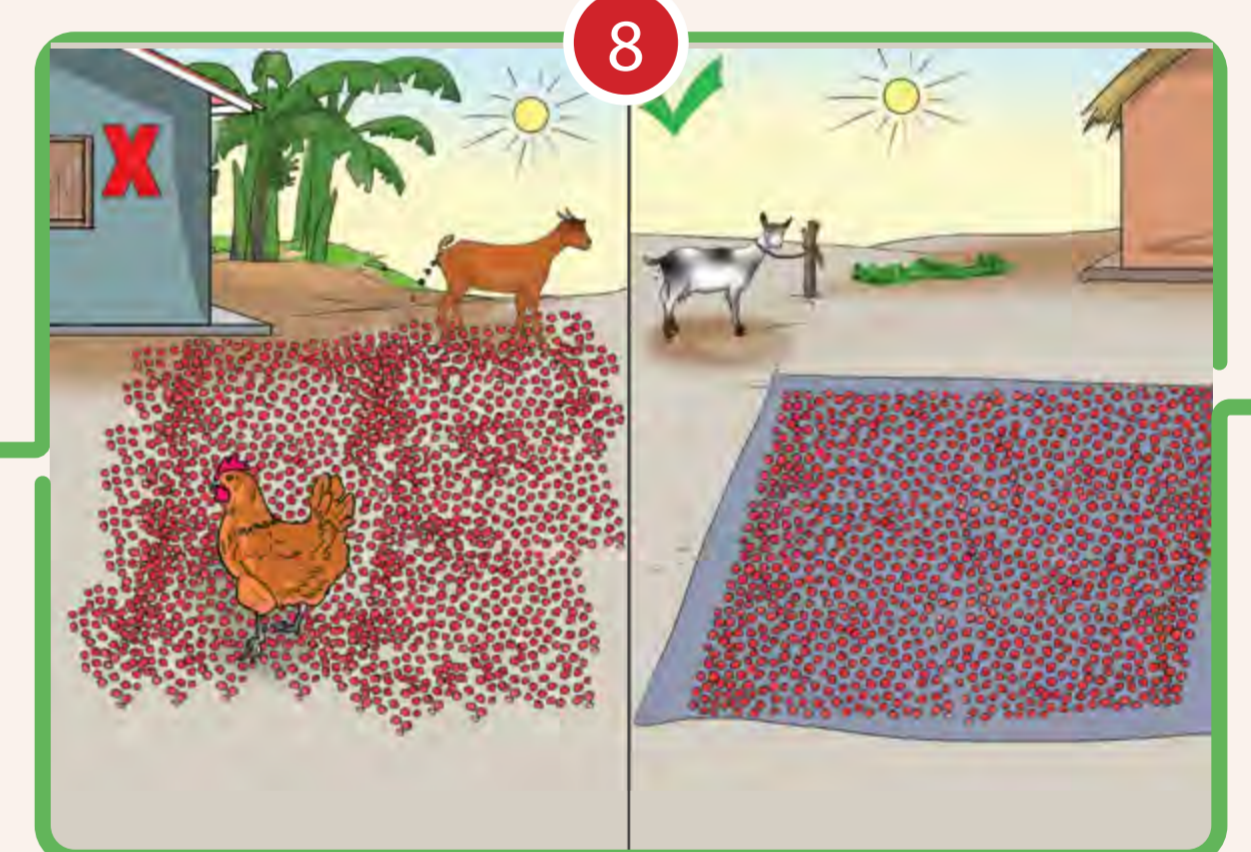
**3**  
FAVORISER L'ÉGALITÉ DES SEXES ET AUTONOMISATION DES FEMMES



**6**  
CONSERVER ET GÉRER DURABLEMENT LES RESSOURCES NATURELLES, ACCROÎTRE LA RÉSILIENCE ET RÉDUIRE LES RISQUES DE CATASTROPHE



**7**  
RESPECTER LE PATRIMOINE CULTUREL ET TRADITIONNEL



**8**  
PROMOUVOIR LA SÉCURITÉ ET LA SANTÉ SYSTÈMES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES

La Gouvernance Foncière Responsable (GFR) fait partie du programme mondial de la GIZ « Politique foncière responsable » visant à favoriser les investissements dans les terres qui sont productifs, contribuent à la gestion durable des terres et respectent les droits et les

Avis de non-responsabilité : cette publication a été produite avec l'aide de l'Union européenne (UE) dans le cadre du projet " Gouvernance responsable des investissements fonciers " (RGIL) qui fait partie du programme mondial de la GIZ " Politique foncière responsable " en Ouganda, pour favoriser les investissements fonciers qui sont productifs, contribuent à la gestion durable des terres et respectent les droits et les besoins des populations locales, en particulier les femmes et les autres personnes vulnérables. Le contenu de cette affiche relève de la seule responsabilité des développeurs et ne peuvent en aucun cas être considérés comme reflétant les vues de l'Union européenne.



**10**  
ÉVALUER ET TRAITER LES IMPACTS ET PROMOUVOIR LA RESPONSABILISATION



**9**  
INCORPORER DES STRUCTURES DE GOUVERNANCE, DES PROCESSUS ET DES MÉCANISMES DE RÈGLEMENT DES GRIEFS INCLUSIFS ET TRANSPARENTS



Mise en oeuvre

